

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 02 MARS 2020**

Date de convocation : 25/02/2020

Date d'affichage : 09/03/2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 28

Présents : 18

Votants : 18

L'an deux mil vingt, le lundi 02 mars à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Monsieur Jean-Marie LEBÉHOT, Maire, Monsieur Gérard DUVAL Maire adjoint, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Monsieur Michel LEGOUPIL Maire adjoint, Madame Marie-Pascale HOUBEN Maire adjoint, Monsieur Pierre GAUTIER Maire adjoint, Monsieur Claude BRUNET, Madame Claude CARAU-COUVREUR, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Madame Nathalie FAGNEN, Madame Lydie OSMOND, Monsieur Sébastien DUPARD, Monsieur Michel BUOT, Madame Agnès HOPQUIN, Monsieur David FLEURY, Monsieur Claude LAMOUREUX, Madame Catherine HAMEL, et Monsieur Christian HUBERT.

Excusés : Monsieur Jackie JOUANNE, Monsieur OSMOND François-Noël, Monsieur François MAITREL, et Monsieur Gildas BAUDRY.

Absents : Madame Nathalie GUESNON, Madame Delphine ROULLEAUX, Madame Vanessa FINEL, Madame Delphine LEFORESTIER, Monsieur Manuel SEMILLY, et Monsieur Laurent RAFFIN.

Secrétaire de séance : Madame Maryvonne LEFRANÇOIS.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du 20/01/2020 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne également lecture du procès-verbal du 03/02/2020 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Compte administratif commune et annexe « lotissement la Perelle »
2. Compte de gestion commune et annexe « lotissement la Perelle »
3. Travaux accessibilité médiathèque : validation devis entreprise
4. Travaux arrière bourg : facturation travaux de viabilisation AEP - EU suite demandes individuelles de propriétaires
5. Convention FDGDON pour participation à la lutte collective contre les frelons asiatiques année 2020
6. Poste emploi temporaire pour entretien locaux école élémentaire du pôle Canisy
7. Questions diverses.

I - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET LOTISSEMENT)**- SECTION DE FONCTIONNEMENT***Dépenses de fonctionnement*

| | | |
|-----|--------------------------------------|-----------------------|
| 011 | charges à caractère général | 318 878.45 € |
| 012 | charges de personnel | 442 021.97 € |
| 014 | atténuation de produits | 55 059.00 € |
| 65 | autres charges de gestion courante | 119 832.89 € |
| 66 | charges financières | 24 539.38 € |
| 67 | charges exceptionnelles | 21 405.60 € |
| 022 | dépenses imprévues | 0.00 € |
| 023 | virement à la section investissement | 0.00 € |
| 042 | dotations aux amortissements | 71 181.16 € |
| | total dépenses | 1 052 918.45 € |

Recettes de fonctionnement

| | | |
|-----|---|-----------------------|
| 70 | produit de gestion courante | 149 450.30 € |
| 73 | impôts et taxes | 616 216.18 € |
| 74 | dotations subventions et participations | 551 998.19 € |
| 75 | autres produits de gestion courante | 119 141.75 € |
| 013 | atténuation de charges | 19 796.09 € |
| 76 | produits financiers | 0.00 € |
| 77 | produits exceptionnels | 46 255.46 € |
| | total recettes | 1 502 857.97 € |

Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 449 939.52 € ; **L'excédent de clôture de fonctionnement est de 1 142 110.25 €** (résultat d'exercice + excédent antérieur reporté (692 170.73 €)).

- SECTION D'INVESTISSEMENT*Dépenses d'investissement*

| | | |
|----|--|--------------|
| 21 | immobilisations corporelles hors opération | 93 402.60 € |
| 23 | immobilisations en cours hors opération | 125 692.22 € |
| | opération 180 - salle convivialité | 53 369.52 € |
| | opération 183 : désenclavement arrières bourg | 16 701.72 € |
| | opération 184 : liaison douce St Ebremond Canisy | 4 688.00 € |

| | | |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------|
| 20 | immobilisations incorporelles | 0.00 € |
| 204 | subvention d'équipement versés | 28 949.50 € |
| 10 | dotations fonds divers | 1 310.66 € |
| 16 | remboursement d'emprunt | 61 557.89 € |
| 020 | dépenses imprévues | 0.00 € |
| 041 | opérations patrimoniales | 3 625.27 € |
| total dépenses inv | | 389 297.38 € |

Recettes d'investissement

| | | |
|--|------------------------------------|---------------------|
| 13 | subvention d'investissement | 11 815.94 € |
| 165 | dépôt et cautionnements reçus | 1 606.92 € |
| 1068 | affectation du résultat | 400 000.00 € |
| 10 | dotations fond divers réserves | 38 324.09 € |
| 138 | subventions d'investissement | 39 377.22 € |
| 040 | opérations d'ordre entres sections | 71 181.16 € |
| 041 | opérations patrimoniales | 3 625.27 € |
| total recettes d'investissement | | 565 930.60 € |

Le total des dépenses d'investissement de l'année 2019 est de 389 297.38 € ; celui des recettes est de 565 930.60 € ; le résultat d'exercice présente un excédent de 176 633.22 €.

Le compte administratif 2019 présente un **excédent de clôture d'investissement de 464 964.90 €** (résultat d'exercice + déficit antérieur reporté (288 331.68€)).

Les restes à réaliser dépenses

| | | |
|--|--|---------------------|
| restes à réaliser 2019 : | | 349 000.00 € |
| 21 - immobilisations corporelles | | 40 000.00 € |
| 23 - immobilisations en cours | | 89 000.00 € |
| opération 180 - salle convivialité | | 53 000.00 € |
| opération 183 : désenclavement arrières bourg | | 107 000.00 € |
| opération 184 : liaison douce St Ebremond Canisy | | 60 000.00 € |

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif principal 2019.

Compte administratif 2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA PERELLE**- Section de fonctionnement**

Le total des dépenses réalisées est de 118 677.62 € ; celui des recettes est de 118 677.62 €. Le résultat d'exercice présente un résultat de 0.00 €. **Le résultat de clôture 2019 de fonctionnement lotissement est de 0.00 €** (résultat d'exercice + déficit antérieur reporté).

- Section d'investissement

Le total des dépenses réalisées est de 84 731.62 € ; celui des recettes est de 0.00 €.

Le résultat d'exercice présente un déficit de 84 731.62 €. Le compte administratif 2019 présente un **déficit de clôture d'investissement de 225 990.04 €** (résultat d'exercice + déficit antérieur reporté (141 258.42€)).

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 du budget annexe lotissement « La Pérelle ».

AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget communal

| | |
|---|---------------------|
| Excédent cumulé disponible | 1 142 110.25 € |
| Transfert au compte 1068 en investissement | 500 000.00 € |
| Excédent de fonctionnement à reporter | 642 110.25 € |
| <i>Excédent d'investissement à reporter</i> | <i>464 964 90 €</i> |

Budget annexe lotissement « La Pérelle »

| | |
|--|---------------------|
| Excédent cumulé disponible | 0.00 € |
| <i>Déficit d'investissement à reporter</i> | <i>225 990.04 €</i> |

II - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les comptes de gestion dressés par le receveur pour le budget principal et le budget annexe lotissement « La Pérelle ».

III - TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la consultation des entreprises pour l'aménagement PMR des sanitaires de la médiathèque a été effectuée par M. ALOUANE, architecte. L'estimatif des travaux s'élevait à 24 000.00 € HT.

Au vu de l'analyse des offres, Monsieur le Maire suggère de retenir les entreprises suivantes :

| nature des travaux | entreprise | montant HT |
|---|------------------|-------------|
| démolitions, plâtrerie, isolation, plafond, menuiseries intérieures | LEPRETRE | 6 201.20 € |
| électricité, plomberie des sanitaires, ventilation, chauffage | BRETON Caroline | 4 986.96 € |
| carrelage, faïence | FAUTRAT TP | 2 115.79 € |
| peinture | LECLUZE Peinture | 1 567.44 € |
| | total HT | 14 871.39 € |
| | TVA | 2 974.28 € |
| | total TTC | 17 845.67 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal en décide à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une participation de 3717.85 €, correspondant à 25 % du montant des travaux, devrait être versée par la communauté d'Agglomération au titre du fonds de concours « accessibilité ».

Monsieur Gérard DUVAL suggère qu'une demande du solde du fonds de concours « accessibilité » soit formulée à Saint-Lô Agglo pour la mise en accessibilité des passages piétons du bourg. Le conseil municipal y est favorable.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire, suite aux travaux d'aménagement, d'acquérir du mobilier supplémentaire. Il présente un devis de l'entreprise DALTONER d'un montant de 2820.38 € HT pour le rayonnage.

Madame Marie-Pascale HOUBEN avait suggéré de faire l'acquisition d'une vitrine extérieure pour l'affichage et d'une enseigne. Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Atelier LESOUEF pour l'acquisition d'une « enseigne » et d'une vitrine d'affichage d'un montant de 502.00 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide les offres des entreprises DALTONER et Atelier LESOUEF, respectivement d'un montant de 2820.38 € HT et de 502.00 € HT.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il sera nécessaire de renouveler le matériel informatique pour le passage à Windows 10 ; il estime le coût à environ 900.00 € HT.

IV – TRAVAUX DES ARRIERES BOURG

Monsieur le Maire informe le conseil que la progression des travaux est difficile au vu des intempéries.

Monsieur le Maire informe le conseil que certains propriétaires ont souhaité saisir l'opportunité de viabiliser leur parcelle de terrain.

En conséquence, un devis de travaux complémentaires a été demandé à l'entreprise Allez, (lot réseaux souples) pour intégrer l'artère principale réseaux souples (gaines, chambres fibre optique, réseau électrique...) l'AEP pour les 5 terrains. Le montant du devis est de 5 270 € HT. Le conseil valide ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de refacturer aux cinq propriétaires intéressés le coût des travaux d'AEP (adduction en eau potable) et des travaux d'assainissement pour un montant de 1744 € par point à viabiliser.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition et décide de refacturer à chaque propriétaire la somme de 1744 € pour le raccordement aux réseaux EU et AEP.

Monsieur le Maire informe le conseil que le revêtement de la voie dans le marché est initialement prévu en noir. Il demande s'il y a un intérêt à le remplacer par un enrobé « rougissant », ce qui induirait une plus-value. Le conseil municipal n'y est pas favorable.

V - CONVENTION FDGDON POUR PARTICIPATION A LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES ANNEE 2020

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'intérêt à renouveler la convention avec le FDGDON pour 2020

pour la lutte collective contre le frelon asiatique. Il précise que le montant de la participation de la commune s'élève à 85 € pour le volet animation, coordination et suivi des actions ; la participation à la lutte collective pour la destruction des nids de frelon asiatique est appelée par le FDGDON en fin d'année ; le coût varie selon le nombre d'interventions, l'entreprise choisie et la hauteur du nid. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention de lutte collective contre le frelon asiatique pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de lutte collective contre le frelon asiatique pour l'année 2020.

VI - POSTE EMPLOI TEMPORAIRE POUR ENTRETIEN LOCAUX ECOLE ELEMENTAIRE DU POLE CANISY

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le départ de Mme Francine BURNEL LECONTE au 31 mars prochain. Madame Francine BURNEL LECONTE assurait l'entretien des locaux de l'école élémentaire de Canisy, du CLSH, et du bureau de l'atelier communal ; et assurait le service de restauration scolaire le midi, pour une durée hebdomadaire de 19.96/35^e.

Pour assurer la continuité de service jusqu'à la prochaine rentrée, Monsieur le Maire propose de recruter un agent en CDD, sur un poste temporaire - uniquement pour l'entretien des locaux à hauteur de 16/35^e, et de confier le service de restauration scolaire le midi à un agent titulaire.

Monsieur le Maire propose de recourir aux services d'un prestataire externe pour la période du mois d'avril au mois d'août 2020, le temps de procéder au recrutement d'un agent. Il précise que le coût serait de l'ordre de 1554.00 € HT par mois (entretien et produits).

Le conseil municipal est favorable au recours d'une entreprise de service extérieur pour assurer l'entretien des locaux. D'autres devis vont être sollicités. Il restera à trouver une solution pour la surveillance de la restauration scolaire du lundi.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Organisation du bureau de vote du dimanche 15 mars 2020 :

Monsieur le Maire rappelle que chaque bureau de vote doit être composé d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire. Bureau 1 : Monsieur Jean-Marie LEBEHOT, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS, Madame Nathalie FAGNEN, et Monsieur Sylvain LENGRONNE.

Bureau 2 : Monsieur Gérard DUVAL, Madame Marie-Pascale HOUBEN, Monsieur Christian HUBERT (matin), Madame Agnès HOPQUIN (matin), Monsieur Claude LAMOUREUX (après-midi), et Monsieur Gildas BAUDRY (après-midi).

Monsieur le Maire suggère aux conseillers qui n'assureront pas le bureau de vote d'être présents pour le dépouillement.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Monsieur le Maire suggère d'adapter temporairement les horaires d'ouverture au public concernant la mairie annexe de St Ébremond de Bonfossé, suite au départ de Madame Régine DUVAL et à la formation de Madame GERMAIN.

Mairie annexe de St Ébremond de Bonfossé : Lundi après-midi : 13h30 - 16h30 ; Monsieur le Maire rappelle qu'en ce qui concerne le jeudi, la mairie (Canisy) est ouverte au public de 14h00 à 18h30. Le service est donc assuré.

Cimetière

Monsieur Sébastien DUPARD demande si les travaux d'accessibilité réalisés par l'entreprise JONES TP vont être repris. Monsieur le Maire confirme qu'ils devraient réintervenir pour le béton bitumeux.

Madame Agnès HOPQUIN suggère que soient installés plusieurs « containers » afin qu'un tri puisse être réalisé pour les déchets verts (fleurs fanées, terreau, etc.) et le plastique (pots, etc.).

Dépôt d'ordures ménagères et de déchets

Monsieur Gérard DUVAL signale qu'un indélicat avait déposé des cartons et des pots de peinture dans la rue du Bas Chemin. Il est allé l'en informer à son domicile et celui-ci s'en est excusé !

Chemin du Four

Monsieur Michel LEGOUPIL informe le conseil qu'un riverain du chemin du Hameau du Four a signalé que le chemin était en mauvais état. Il a effectivement constaté son état, et suggère que la commission voirie l'inscrive dans la programmation voirie 2020.

Agenda

Pirouésie : mardi 04/03/2020, 17h00 à la médiathèque

Commission voirie : samedi 07/03 à 10h00

Élection du Maire et des adjoints : vendredi 20 mars à 20h30

Vote du budget : lundi 30 mars 2020

Braderie : dimanche 19 avril 2020

Monsieur le Maire tient à formuler ses remerciements à l'ensemble des conseillers municipaux pour leur collaboration active au sein du conseil durant ces trois ans en commune nouvelle (et plus largement sur l'ensemble du mandat qui se termine) : l'investissement de chacun, les échanges constructifs ont permis de réaliser bon nombre de projets et d'engager de nouveaux dossiers qui se finaliseront avec la nouvelle équipe. Un bémol sur l'abandon de quelques conseillers qui se sont désengagés de la vie municipale et que l'on a perdu quelques mois après la création de la commune nouvelle.

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.